



PROJET EDUCATIF

L'école Chrétienne que nous organisons se reconnaît une double mission

- celle d'éduquer en enseignant ;
- celle de faire œuvre d'Évangile en éduquant.

1. Citoyenneté responsable

Notre école s'engage à préparer tous les élèves à être des citoyens responsables et actifs capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.

2. Savoir et compétences

Notre école s'engage à amener tous les enfants à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui leur permettront de poursuivre au mieux leur scolarité et de prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.

3. Eveil de la personnalité

Notre école tâchera d'être un lieu où règne un climat propice à l'épanouissement affectif, intellectuel, créatif, corporel, social et spirituel de chaque enfant qui, ayant confiance en lui, évoluera à son rythme.



PROJET PÉDAGOGIQUE

Pour nos enfants, nous optons pour...

- **Une pédagogie fonctionnelle**

Elle se base sur ce que vit l'enfant, elle répond à ses attentes, à ses questions, elle suscite son intérêt (objectifs clairement définis). Elle place les apprentissages dans des situations qui leur donnent du sens, dans un contexte qui les fait vivre.

- **Une pédagogie participative, active**

Elles se base sur les savoirs de l'enfant, sur son vécu, ses expériences, son milieu. Elle met l'enfant dans une attitude de personne active dans son apprentissage, dans la résolution de « situations - problèmes ». Elle donne la parole à l'enfant.

- **Une pédagogie différenciée**

Elle tient compte des différences de chaque enfant, elle crée des moments et des temps différents pour les uns et les autres (ateliers - fichiers).

- **Une pédagogie globale**

Elle développe les différentes facettes de la personnalité de l'enfant : intellectuelle, psychomotrice, affective, esthétique, sociale, morale et religieuse.

- **Une pédagogie interdisciplinaire**

Elle se base sur le décloisonnement des branches, des matières, des années scolaires (cycles), des espaces scolaires, ...



PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Conscients que tous les objectifs inscrits dans l'article 6 du décret « mission » ainsi que dans les projets éducatifs et pédagogiques de notre établissement doivent être poursuivis simultanément et sans hiérarchie, nous avons opté pour la priorité ci-dessous.

A l'école Saint-Jean Berchmans, nous désirons amener l'enfant à développer sa capacité à devenir un citoyen responsable qui agit avec un esprit démocratique. Nous nous attacherons particulièrement à promouvoir la confiance en soi, l'autonomie, la solidarité, le respect de l'autre et de l'environnement.

Plan d'actions :

A) Ce qui existe déjà :

ACCUEIL

- Climat propice au dialogue.
- Des enseignants à l'écoute.
- Temps pour régler les conflits.

VIE EN SOCIÉTÉ

- Respect d'un règlement commun.
- Respect de la charte « je cherche à ... » complétée par les enfants.
- Concours liés à des problèmes de société. Ex : « la dépendance ».
- Développement d'un esprit démocratique au quotidien : cours d'histoire, lecture, vie de la classe.

Création d'un conseil d'élèves qui sous-entend la création d'un conseil de classe.

GESTION DU TEMPS

- Apprendre à l'enfant à gérer son temps de travail et son temps libre.
- Réalisation de contrats, de fichiers.
- Jeux libres.

RESPONSABILISATION

- Charges en classe, au réfectoire et dans la cour.
- Contrats.

DÉCOUVERTES

- Classes de mer.
- Classes de neige.
- Visites.
- Excursion.
- Projets.
- Fêtes d'école.

SPORT

- Esprit sportif : dépassement de soi, solidarité, effort.
- Psychomotricité.
- Education Physique.
- Sports : football, natation, patinage,...
- Journées sportives.
- Compétitions sportives.

COMMUNICATION

- Apprentissage d'une autre langue.
- Accent mis sur le savoir-lire et le savoir-écrire.
- Développement du goût de la lecture et de la recherche en B.C.D., prix Versele.

SITUATIONS-PROBLEMES

- Maîtrise des bases mathématiques.
- Résolution de défis et de situations-problèmes.

ENGAGEMENT

- Actions caritatives à Noël et à Pâques.
- Iles de Paix.
- Croix-Rouge.
- Animations religieuses à Noël et à Pâques.

EVEIL

- Etude des milieux : éveil historique, géographique et scientifique.
- Découverte et meilleure compréhension des milieux passés et présents pour protéger l'avenir.
- Projets vécus :

- Visites du fort de Huy.
- Opération « sources ».
- Propreté de la cour.
- Visite d'une industrie.
- Tour de Wallonie.
- Observations en classe : aquarium, terrarium, apports des enfants.

EVALUATION

- Relation de confiance enfants-enseignants.
- Remédiation assurée par l'instituteur.
- Evaluation formative : contrôles réguliers.
- Evaluation certificative.
- Valorisation des progrès.

CONSEIL DE PARTICIPATION

- Echanges parents - P.O. - enseignants.



RELATION PRIMAIRE - SECONDAIRE

- Rencontres d'enseignants du primaire et du secondaire.
- Visite du Collège en sixième.
- Collaboration pour l'éveil scientifique avec les professeurs du Collège (utilisation des laboratoires du Collège).

CONCERTATIONS DES ENSEIGNANTS

- Pour assurer une continuité ;
- Pour faire face ensemble aux difficultés rencontrées au niveau pédagogique et relationnel ;
- Pour organiser le travail en ateliers ;
- Pour préparer des projets ;
- Pour développer les apprentissages, les compétences à maîtriser en fin de cycle ;
- Pour préparer les évaluations ;
- Pour assurer une meilleure gestion du temps.

CULTURE

- Spectacles à l'école ou à la « maison de la culture ».
- Développement de la créativité : poésie, dessin, activités manuelles, chants, pièces de théâtre.

B) Ce qui se met en place :

- Favoriser davantage l'ouverture vers l'extérieur (être attentif à l'actualité et notamment sensibilisation aux différents problèmes sociaux, rencontres, visites, ...);
- Développer l'utilisation des ordinateurs ;
- Création de conseils de classe ;
- Création d'un conseil d'élèves.

Afin de montrer que nous avons la volonté de « vivre » notre projet d'établissement, nous avons délibérément choisi de ne développer que l'action que nous allons mettre en place dans l'immédiat.

Création d'un conseil d'élèves qui sous-entend la création d'un conseil de classe

En primaire

A) Présentation du projet dans chaque classe

Objectif :

- Déterminer la composition et le fonctionnement du conseil de classe.
- Déterminer la composition et le fonctionnement du conseil d'élèves.
- Définir le rôle des deux représentants élus.
- Organiser les élections

En maternelle

Chaque institutrice organisera elle-même (dans sa classe) le conseil de classe. L'institutrice faisant partie du conseil d'élèves récoltera les informations dans les autres classes maternelles.

B) Le conseil de classe

Composition : tous les élèves et leur instituteur (du maternelle et du primaire). Les élèves élus auront dans leurs prérogatives d'animer le conseil de classe avec l'aide de leur instituteur.

Périodicité : au choix...

Lieu : la classe. Les élèves pourront y discuter des problèmes inhérents à la vie de la classe, de leur cycle, de leur école.

C) Le conseil d'élèves

Composition : les représentants de chaque classe du primaire, un instituteur de chaque cycle du primaire ainsi qu'une institutrice maternelle.

Périodicité : une fois par mois.

Lieu : dans le local de la B.C.D.

Les délégués feront part des problèmes soulevés, des suggestions émises dans leur classe respective. La directrice ou une personne désignée prendra note.

La directrice fera un compte rendu du conseil d'élèves à la réunion des enseignants et lors de la réunion du conseil de participation.

A la réunion suivante du conseil d'élèves, la directrice et les enseignants feront part des décisions prises ou des suggestions émises lors du conseil de participation.

Chaque représentant sera donc prié de faire passer les messages au conseil de classe suivant.

Toute personne handicapée pouvant être intégrée dans l'enseignement normal pourra évidemment élire, se présenter et être représentant de sa classe.